

Actes de la journée de lancement du projet :

## Contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastoral du département de Podor

Journée de lancement du projet, célébrée  
le mercredi 5 août 2015, dans la Salle des Actes du Rectorat  
de l'Université Gaston Berger de Saint Louis.



Organisée par :



Conseil Départemental de Podor

En collaboration avec :



*L'Excellence au Service  
du Développement*



Journée conduite par:

**Monsieur Amadou SAKHO**

Préfet du département de Podor

Avec la participation de:

**Professeur Oumar DIOP**

Directeur de la Recherche, de la coopération et l'innovation pédagogique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

**Madame la députée Yeta SOW**

représentant du Conseil départemental de Podor en la personne de Monsieur Mamoudou DIA (excusé)

**Dr Ismaëla THIAM**

Enseignant-chercheur et chef de section Alimentation et bien-être, UFR des Sciences de la Santé de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

**Dr Boubacar BA**

Géographe, Maitre-Assistant à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

**Professeur Mbissane NGOM**

Directeur de l'UFR des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

**Dr Mateugue DIACK**

Directeur de l'UFR Sciences Agronomique, Aquaculture et Technologie Alimentaire de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

Rapporteur:

**Dr Amadou Abou SY**

Chercheur au Laboratoire LEIDI de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Géographie-Géomorphologie)

Edition:

**Fondation MÓN-3**

[www.mon-3.org](http://www.mon-3.org)

## *Contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastoral du département de Podor*

Journée de lancement du projet, célébrée le mercredi 5 août 2015, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université Gaston Berger de Saint Louis



Conseil Départemental de Podor



*L'Excellence au Service  
du Développement*

## ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

**SAED** : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé

**ANCAR**: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

**PRN**: Programme de Renforcement Nutritionnel

**AGETIP**: Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi

**UFR**: Unité de Formation et de Recherche

**SJP** : Sciences Juridiques et Politiques

**S2ATA** : Sciences de l'Agronomie, de l'Aquaculture et de la Technologie Alimentaire

**ITA** : Industrie de Transformation Alimentaire

**CVD**: Comité Villageois de Développement

# INTRODUCTION

## Résumé de la séquence introductive de la journée de lancement du projet

La journée de lancement du projet « Contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastoral du département de Podor » a débuté par une séquence protocolaire. Prenant la parole en premier lieu, le Professeur Oumar DIOP souhaite la bienvenu et remercie à l'ensemble des participants à la journée. Il a aussi saisi cette occasion pour remercier la Fondation Món-3 qui est l'organe d'exécution de ce projet financé par la Coopération Espagnole et qui a bien voulu associer l'Université Gaston Berger à la mise en œuvre dudit projet.

Prenant la parole à la suite du Pr Oumar DIOP, Madame la députée Yeta SOW, représentant du Conseil départemental de Podor en la personne de Monsieur Mamoudou DIA (excusé), a remercié très chaleureusement la Fondation Món-3 qui a choisi le département de Podor comme cible à la place de tant d'autres. Madame SOW a saisi cette occasion solennelle pour remercier l'ensemble des acteurs du département de Podor qui ont bien voulu faire le déplacement pour prendre part à cette journée.

Enfin, ce fut au tour de Monsieur Amadou SAKHO, Préfet du département de Podor de rappeler le rôle d'un tel projet dans la situation économique actuelle du département de Podor. En renouvelant ces remerciements à l'endroit de la Fondation Món-3 et des autorités de l'Université Gaston Berger, Monsieur le Préfet a lancé un appel à l'endroit de tous les acteurs du département pour atteindre les objectifs fixés dans le projet avant de lancer officiellement le projet « Contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastoral du département de Podor ».

Avant le début des panels, le rôle fut donné à Madame Imma Peláez, représentante de la Fondation Món-3 au Sénégal de présenter la Fondation et le projet .

La Fondation Món-3 est une ONG espagnole créée il y a 30 ans au sein de l'Université de Barcelone. Elle a pour objectif principal de mener des actions de: (i) promotion de la solidarité avec les peuples des pays en développement; (ii) sensibilisation de la société occidentale à sa responsabilité dans la lutte contre l'injustice sociale et la pauvreté dans le monde; (iii) coopération afin de favoriser les transformations sociales et économiques pour un développement humain durable.

La Fondation Món-3 travaille depuis 25 ans dans la Vallée du Fleuve Sénégal et est présente de manière continue au Sénégal depuis 2007. A ce jour un total de 7 projets ont été réalisés dans les domaines de: l'agriculture et le développement rural ; du renforcement de la société civile et la formation supérieure.

- Món-3 se distingue par sa relation privilégiée avec le monde universitaire et cherche à développer les liens entre l'Université et le monde rural pour le transfert de connaissances sur le terrain.
- Món-3 travaille en partenariat avec la Société Civile, les Collectivités Locales, les Services Techniques de l'État, et les Autorités.
- Món-3 contribue à la promotion de la place des femmes dans la société, défend un développement durable et local et agit pour le droit à la souveraineté alimentaire

## Présentation du projet: *Contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastoral du département de Podor*

La Fondation **Món-3**, en partenariat avec le **Conseil Départemental de Podor** et grâce au financement de **l'Agence de Coopération Espagnole**, réalisent sur la période mars 2015 à mars 2017 (24 mois), un projet intitulé: "Contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastoral du Département de Podor pour améliorer la sécurité alimentaire et la résilience de sa population la plus vulnérable".

Ce projet a comme objectif d'améliorer l'accès, l'utilisation et la disponibilité des aliments pour les familles les plus vulnérables en renforçant la production agro-sylvo-pastorale. Concrètement il est prévu le développement d'activités agro-sylvo-pastorales, rentables et durables, et la commercialisation au travers de magasins de stockage communautaires pour améliorer l'accès de la population bénéficiaire à la production agricole locale de qualité, à des prix accessibles et durant toute l'année dans le département de Podor.

Le projet compte avec un budget général de 319.895 euros (209.531.225 Fcfa) sera exécuté par la Fondation Món-3, en partenariat avec le Conseil Départemental de Podor en association avec les communes de Méry, Doumga Lao, Madina Ndiathbé, Gamadji Saré et Guédé Village et le concours de l'Université Gaston Berger de Saint Louis et les Services Techniques de l'État (Eaux et Forêts, SAED, ANCAR, ANA, ...).

Quatre résultats sont prévus:

**R1:** L'accès aux ressources matérielles agro-sylvo-pastorales ainsi que leur gestion technique et administrative sont améliorés. Les périmètres maraîchers des groupements féminins sont clôturés, équipés de brise-vents et de systèmes d'irrigation améliorés; sont mis en place des poulaillers et bergeries; les membres des groupements bénéficiaires reçoivent des formations en dynamique organisationnelle, gestion et administration .

**R2:** La production agro-sylvo-pastorale (agricole, fruitière et animale) est diversifiée et améliorée en quantité et qualité: avec la planification et mise en place de campagnes agricoles de maraîchage, céréales et fourrage; la reforestation avec des espèces locales et l'introduction de fruitiers dans les périmètres agricoles; la planification et mise en place des exploitations bovines, avicoles et ovines ; des formations en techniques agro-écologiques (compostage, lutte biologique contre les mauvaises herbes, récupération des sols, agriculture intégrée...)

**R3:** Les aliments produits localement sont disponibles toute l'année, même en période de soudure: avec l'amélioration des infrastructures de stockage alimentaire local; la formation et amélioration de la gestion des Comités de gestion des magasins de stockage alimentaire;

**R4:** La production agro-sylvo-pastorale locale est valorisée par la population et les acteurs de développement locaux pour ses caractéristiques nutritionnelles, sa proximité et sa possible valeur ajoutée dans le processus de transformation et conservation. Seront réalisés des ateliers sur la transformation, conservation, hygiène et présentation de produits agro-sylvo-pastoraux locaux ; des activités de sensibilisation des acteurs du développement sur la sécurité alimentaire et amélioration de la résilience.

# 1

## Panel sur la nutrition

Dr. Ismaëla THIAM

Enseignant-chercheur et chef de section Alimentation et bien-être, UFR des Sciences de la Santé de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

Le Dr. Ismaëla Thiam structure sa communication en 03 points essentiels : **Transition nutritionnelle (i), cadre d'analyse SAN (ii), perspectives (iii)**. Les points abordés sont précédés de propos introductifs et se terminent par quelques éléments de conclusion. De façon spécifique, Docteur THIAM a largement abordé l'évolution des programmes et politiques de nutrition au Sénégal tant au niveau international, sous régional que national.

Le paneliste fait comprendre aux acteurs du département de Podor que depuis quelques années particulièrement en 2005 qu'il y'a des problèmes de nutrition dans les pays pauvres mais ce qui est paradoxale selon le paneliste c'est la coexistence entre cette situation de malnutrition et la surnutrition. Par exemple, il n'est pas rare de voir dans notre entourage des personnes qui souffrent d'obésité et qui en même temps portent sur leurs dos, des enfants sous-nutris. C'est ce qu'il appelle le double fardeau de la malnutrition.

De l'avis du paneliste, nous avons beaucoup de problème de malnutrition dans nos pays. Problème attesté par la fréquence de maladies telles le diabète, les maladies cardiovasculaires, etc. Ce sont des maladies à soins très coûteux alors que les plateaux techniques disponibles dans nos pays ne permettent pas de les prendre en charge de façon correcte. Cette insuffisance se fait sentir aussi bien au niveau des hôpitaux qu'au niveau de la santé communautaire.

Dr Ismaëla THIAM précise cependant, que c'est n'est pas un problème spécifique au Sénégal. Connaissant bien cette question car y travaillant depuis 2000, le panéliste confirme que ce problème se fait sentir aussi dans d'autres pays comme le Tchad, mais aussi des pays côtiers comme la Cote d'Ivoire, le Bénin, etc. Selon l'auteur, c'est un problème structurel car avec la récurrence des phénomènes d'inondations, sécheresse, etc, on a tendance de plus en plus à concilier les problèmes de sécurité alimentaire et de résilience nutritionnelle aux changements climatiques. Cependant, le panéliste souligne qu'il y'a aussi des problèmes politiques et idéologiques quelque part.

Abordant, l'impact des politiques d'ajustement structurel sur le problème de nutrition, Dr THIAM montre que ces derniers avaient créé une situation de pauvreté et selon lui, l'un des indicateurs c'est le problème de malnutrition et le premier objectif du développement du millénaire est un indicateur nutritionnel avec comme cible l'insuffisance pondérale.

Dans les indicateurs de développement économique, c'est le taux de malnutrition chronique qui est retenu. Ce qui a amené les engagements au niveau sous régional avec le partenariat et l'assistance technique de la Banque mondiale. Au regard de la complexité du problème, on a demandé à beaucoup de pays de la sous région de placer la nutrition dans le secteur de la santé. Ainsi, la nutrition doit être multisectorielle. Elle doit intégrer le



secteur du développement local, l'hydraulique, l'eau et l'assainissement, le secteur agricole. Ainsi, le paneliste rappelle que la multisectorialité et la multidisciplinarité sont de plus en plus des approches conseillées aux pays pour lutter contre la malnutrition.

Au Sénégal, un décret est élaboré en 2000 et a porté la création de la cellule de lutte contre la malnutrition. Cette cellule est basée à la primature et elle est chargée de coordonner le programme de renforcement de la nutrition (PRN). Donc, cet engagement politique extrêmement fort a donné naissance à un ancrage institutionnel assez solide. A l'origine un déficit d'ancrage institutionnel était source de blocage. Par exemple, le projet de nutrition communautaire qu'on avait initié à AGETIP dans le cadre des « *vivres contre travail* » avec les enfants qui curaient les caniveaux en échange de vivres ou de l'argent. Ce projet avait des difficultés d'ancrage institutionnel car bien que logé à la primature il n'y avait pas de décret de collaboration intersectorielle.

Le Sénégal fait partie des 54 pays qui soutiennent la mise en œuvre des interventions à hauts impacts nutritionnels comme la lutte contre l'anémie et la carence en vitamine A. Le Sénégal a aussi signé récemment l'initiative sur le programme de sécurité alimentaire, nutritionnel et résilience. Il y a d'autres initiatives à l'échelle sous régionale comme l'initiative Agir.

Dr THIAM a rappelé que l'alimentation est un droit qui fait partie de la déclaration universelle des droits de l'homme (article 25 alinéa 1) de 1948. D'après le panéliste, déjà en 1947 le Président américain FRANK DELANO ROOSEVELT avait fait une déclaration célèbre qui stipulait que « *l'être humain doit être libéré de la faim et de la pauvreté* ». En Afrique, les problèmes nutritionnels auxquels les Etats sont confrontés sont de trois ordres. L'anémie constitue un problème pour les pays car dans tous les pays d'Afrique, le taux d'anémie est supérieur à 40%. Il y a aussi la carence en vitamine A et la carence en zinc.

Dans ses conclusions, le paneliste rappelle qu'au Sénégal, on a une structure à caractère institutionnel assez solidement ancrée. Au Sénégal, on dispose une cellule de lutte contre la malnutrition qui n'est pas logée au niveau du ministère de la santé ou de l'agriculture mais au niveau de la primature. Ce qui permet aux autres secteurs de travailler en synergie avec la cellule de lutte contre la malnutrition. Cependant, si on veut lutter contre la malnutrition et les maladies chroniques, il faut commencer très tôt, avant même la phase de grossesse. Il faut aussi maintenir l'approche multisectorielle et faire la promotion des aliments traditionnels et impliquer plusieurs secteurs comme celui de la recherche, de la technologie alimentaire pour pouvoir régler de manière beaucoup plus durable la question de la malnutrition. Selon Dr THIAM, la sécurité alimentaire se résume à disponibilité, accessibilité, stabilité mais il y a aussi la question de la diversification alimentaire.

Enfin, le paneliste abordant les perspectives, signale que les avantages comparatifs pour l'Université Gaston Berger, c'est d'avoir une certaine crédibilité scientifique qui lui donnera la possibilité de faire la recherche action ou bien la recherche fondamentale mais aussi contribuer à la mise en œuvre de certaines initiatives qui sont des priorités pour l'Etat du Sénégal. Mais il faudra régler auparavant, les questions de management, de rôles et responsabilités, de coordination et de leadership.

# 2

## Panel sur la sécurité alimentaire

Dr. Boubacar BA

Géographe, Maître-Assistant à l'université Gaston Berger de Saint-Louis

Le Dr. Boubacar BA a présenté son intervention en quatre points essentiels : la sécurité alimentaire : **un concept, des outils (i), sécurité alimentaire et ajustement structurel (ii), quelques limites à la sécurité alimentaire (iii), la sécurité alimentaire par la territorialité et la résilience (iv).**

Dans ses propos introductifs, le paneliste commence par remarquer un contexte économique et géopolitique fait de resserrements et desserrements des territoires de production et de consommation alimentaire. Pour expliciter cet argument, Docteur Boubacar s'appuie sur des éléments historiques faits de phases. Ainsi, il montre que depuis les années 80, la sécurité alimentaire est passée par quelques phases : d'abord par une remise en question de l'autosuffisance alimentaire, ensuite, par être intégrée dans les politiques économiques comme composante stratégique, enfin comme politique publique de développement. L'auteur souligne que dans la compréhension de la sécurité alimentaire comme politique publique de développement, il y'a deux éléments fondamentaux à retenir : la globalisation et les variations climatiques.

En poursuivant cette analyse, le paneliste explique que l'une et l'autre en parlant toujours de globalisation et variations climatiques, représentent deux phénomènes qui déstructurent nos territoires, les recomposent et les insèrent dans un système d'administration et de gouvernance des besoins et des ressources alimentaire. Ainsi, à l'échelle mondiale, la sécurité alimentaire est liée à ces deux phénomènes (surtout le premier) qui impactent les territoires et les ressources alimentaires de trois façons : en sélectionnant les espaces de croissance, notamment dans les pays émergents, en généralisant des modes de production agricole, notamment productivistes, en déstructurant d'une part et en restructurant d'autre part les modes de consommation par le biais du commerce international. La conséquence est que ces deux phénomènes influent directement sur les deux piliers des structures alimentaires traditionnels, les écosystèmes et les systèmes productifs sociaux. A l'échelle du pays, de telles dynamiques ont créé aussi des terroirs débridés, dépouillés de leurs attributs traditionnels (principalement celui de la fonction nourricière), des terroirs qui s'ouvrent à de nouvelles dynamiques territoriales, se traduisant par une émergence d'une approche de développement rural centrée sur le local, (participation, concertation, valorisation des ressources concertées et participatives, la valorisation des ressources territoriales, partenariat public-privé apparaissent depuis quelques années comme des voies correctives. Et c'est d'ailleurs, dans ce contexte que se territorialisent les politiques de développement rural. C'est aussi dans ce contexte que se pratique la sécurité alimentaire au Sénégal, poursuit le paneliste.

Abordant le premier point de son intervention, centré sur la conceptualisation de la notion de sécurité alimentaire, Dr Boubacar BA donne la définition suivante : «Une idée fondée sur d'une part le rôle central de l'agriculture dans le décollage économique et d'autre part sur la protection de la souveraineté dans un monde en reconstruction». A l'auteur d'en rajouter que

l'expression « sécurité alimentaire » est rentrée dans le langage courant au lendemain de la Première Guerre mondiale après qu'on s'est rendu compte qu'un pays pouvait dominer un autre en contrôlant ses approvisionnements alimentaires. Elle acquiert ainsi une dimension géopolitique, raison pour laquelle elle devient un domaine prioritaire, un domaine intégré dans les stratégies de sécurité nationale. Le concept prend place dans les années 80, dans un contexte marqué par la remise en cause de la petite agriculture et du développement rural comme pierre angulaire des stratégies alimentaires et économiques, la place prépondérante gagnée par les questions structurelles dans les stratégies de développement rural. Ainsi, on est convaincu que l'agriculture, à elle seule, n'avait pas la capacité d'être le moteur de la croissance rurale.

Sur le second point de son intervention articulé sur la sécurité alimentaire et l'ajustement structurel, le paneliste retient que cette dernière est plus centrée sur la résorption des déficits, le rétablissement des équilibres macroéconomiques plutôt qu'une véritable politique alimentaire, puisque n'ayant pas d'objectifs précis encore moins de moyens. L'idée de fonder les stratégies alimentaires non sur l'accroissement de la production céréalière dans chaque pays mais plutôt sur l'accroissement des revenus par la diversification des sources de revenu cadrerait parfaitement avec les principes fondamentaux des politiques d'ajustement structurel qui se mettaient en place dans les années 80 et 90 en Afrique subsaharienne. L'auteur affirme par conséquent, ce n'est pas un hasard si certaines dimensions du concept sécurité alimentaire s'intégraient parfaitement au paradigme de l'ajustement et autorisaient cette adéquation.

Abordant le point sur les limites de la sécurité alimentaire, Docteur BA souligne que c'est « *le pari manqué de l'altérité* ». Et, ce fait se traduit par : un non intégration des agricultures locales et familiales des pays du Sud dans les stratégies de satisfaction des besoins alimentaires, l'exclusion d'une bonne partie de la population rurale dont les revenus sont faibles ou inexistantes, l'augmentation de la précarité des communautés paysannes, suppression aux agricultures leur fonction de valorisation et de protection des ressources naturelles. Poursuivant ces analyses sur les limites de la sécurité alimentaire, le paneliste affirme que la réalité est que, après des années de mise en application des principes de la sécurité alimentaire et de l'ajustement structurel, la politique de sécurité alimentaire n'a pas permis d'enrayer les problèmes alimentaires.

Concernant le dernier point de son intervention portant sur la sécurité alimentaire par la territorialité et la résilience, Dr Boubacar BA préconise de réconcilier sécurité alimentaire et auto-suffisance alimentaire par une territorialisation des objectifs de production, des ressources et des moyens adossée aux capacités résilientes des communautés locales. Car selon l'auteur, les stratégies alimentaires fondées sur la «sécurité alimentaire» devraient laisser davantage de place aux capacités résilientes des populations et introduire la variante «territoriale» inhérente à toute activité de production agricole et de consommation alimentaire. L'auteur souligne que pour y arriver, il faut ajouter à la territorialisation classique (qui consistait à identifier et à définir des entités locales de production, d'écoulement et de consommation dans lesquelles on destinait les investissements), la dimension symbolique et idéelle de l'alimentation mais également privilégier la concertation et la participation des acteurs locaux, régionaux, nationaux et des bailleurs de fonds.

# 3

## Panel sur le droit et la sécurité alimentaire

Professeur Mbissane NGOM

Directeur de l'UFR des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint

-Louis

Le Professeur NGOM, dans ses propos préliminaire, commence par rappeler l'intérêt du droit par rapport à la sécurité alimentaire. Le paneliste rappelle à ce propos deux principes fondamentaux : le droit à l'alimentation et le droit à la sécurité alimentaire. **En abordant ces questions, le conférencier s'est proposé d'aborder son intervention sous deux angles : Pour qui ? Et comment ?**

Revenant sur le thème, le paneliste souligne qu'une personne doit manger à sa faim et c'est un devoir pour un pays de garantir une sécurité alimentaire à sa population. L'article 25 de la déclaration des droits de l'homme consacre depuis 1948, le droit à l'alimentation. De plus, le droit à l'alimentation est une question de dignité humaine, affirma le Professeur NGOM. Cependant, pour un pays, garantir la sécurité alimentaire suppose au préalable la production, l'accessibilité et la qualité des produits et enfin, la régularité de la production. C'est-à-dire, il faut produire en quantité suffisante. En poursuivant ses analyses, le paneliste souligne ainsi qu'une personne doit accéder à l'alimentation en quantité et qualité suffisante. Ainsi, l'Etat doit garantir le droit à la sécurité alimentaire, rappelle le Professeur NGOM. Ainsi, et analysé sous cet angle, le droit peut constituer un outil qui permet à une personne de s'alimenter en qualité et en quantité suffisante. Ceci rappelle le rôle des instruments juridiques dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Ce qui amena le paneliste à parler de souveraineté alimentaire. Ainsi, pour garantir sa souveraineté alimentaire, un pays doit définir son système alimentaire et aussi son système de production. Ainsi, il faut que les marchés vivriers locaux soient protégés par rapport aux marchés globaux. Dans ses propos en guise de conclusion, le paneliste est revenu sur le fait que le droit à un rôle à jouer dans la sécurité alimentaire.

# 4

## Panel sur la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité

Dr. Mateugue DIACK

Directeur de l'UFR Science Agronomique, Aquaculture et Technologie Alimentaire de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

L'intervention du Dr. DIACK est structurée autour des points ci-après : **Éléments de définition (i), cartographie et niveau de faim en Afrique et au Sénégal (ii), répartition des terres arables selon les zones géographiques (iii), les ressources en eau et les pâturages (iv), la résilience (v).**

De l'avis du paneliste, la sécurité alimentaire est un concept qui recouvre quatre dimensions principales à savoir la disponibilité en quantités suffisantes de nourriture de nature et qualité appropriée, l'accès de toute personne aux ressources nécessaires pour pouvoir acquérir les aliments nécessaires à un régime alimentaire nourrissant, la stabilité de l'accès à la nourriture et une utilisation satisfaisante de la nourriture. Abordant la question de la famine en Afrique et au Sénégal, Dr DIACK indiqua sur la base d'une carte qui visualise la situation de la faim dans le monde et sur la base de statistiques la faim est toujours une réalité dans nos pays y compris le Sénégal. Parlant de la répartition des terres arables par zone éco-géographiques au Sénégal, le paneliste projette un tableau qui montre que les terres arables sont inégalement réparties dans les zones agro-géographiques. Le Bassin arachidier concentre 57% des terres arables, alors qu'il n'occupe que le tiers de la surface du pays. Le bassin arachidier qui produit environ les trois quarts de la production vivrière (céréales) et l'essentiel de la production arachidière, est particulièrement concerné. Fortement peuplé, il est soumis à un modèle d'exploitation (basé sur la culture de l'arachide parfois en rotation avec le mil) depuis plusieurs décennies particulièrement dégradant. Les zones irriguées, pôles économiques, n'échappent pas à ce processus de dégradation, du fait de la salinisation des terres en Basse Casamance, dans le delta du fleuve Sénégal et dans le Sine Saloum. La répartition de la population en fonction des différentes zones éco-géographiques est très inégale : les Niayes regroupent la moitié de la population du pays sur 1% des terres arables.

Les ressources en eaux de surface renouvelables internes sont estimées à 23,8 km<sup>3</sup>/an et les ressources en eaux souterraines renouvelables sont de l'ordre de 3,5 km<sup>3</sup>/an, la partie commune entre eaux de surface et eaux souterraines étant estimées à 1,5 km<sup>3</sup>/an. La quasi-totalité de l'eau prélevée est destinée à l'agriculture, l'eau d'irrigation provenant à 90 % des eaux de surface (retenues ou pompées dans le fleuve). Malgré l'importance des ressources hydriques du pays et du potentiel de terres irrigables, les cultures irriguées occupent paradoxalement une surface très limitée des terres cultivées, puisque seules 4% des terres culti-

vées sont irriguées en maîtrise totale/partielle. Le riz est de loin la principale culture irriguée dans les périmètres en maîtrise totale/ partielle au Sénégal puisqu'elle occupe plus des trois quarts de la surface totale irriguée (soit 35 000 hectares). Viennent ensuite les cultures maraichères (15 000 ha), et la culture industrielle de la canne à sucre (10 000 ha).

La mise en valeur de cette superficie qui a nécessité d'importants investissements connaît des difficultés (manque d'entretien des superficies équipées, faible taux de mise en valeur par rapport aux objectifs, absence pratiquement totale de suivi de la gestion de l'eau). Ainsi, la mise en culture de ces superficies reste faible. Si dans la zone des Niayes le taux d'exploitation avoisine 100%, il ne serait que de 32% dans la vallée du Fleuve Sénégal et de 17% dans la zone Anambé. Dans la grande majorité, les producteurs agricoles sont de petits exploitants, qui cultivent la terre avec des régimes fonciers traditionnels et pratiquent des assolements traditionnels, en culture pluviale. Les sols du Sénégal se caractérisent dans leur grande majorité par une sensibilité à l'érosion liée à une texture sableuse, une structure friable et une faible teneur en matière organique. Outre les facteurs climatiques, la dégradation des sols, due aux facteurs physiques (en premier lieu l'érosion hydrique), à la pression démographique, à la déforestation, au surpâturage et aux mauvaises pratiques culturales est la cause principale de la baisse de la production agricole.

Par rapport à la résilience aux niveaux des exploitations agricoles, Dr DIACK affirme qu'on « *On ne peut pas faire autrement qu'intensifier la production pour nourrir notre population. Ici on fait 3 récoltes par an : 2 de riz et une de tomates. Avant il n'y avait pas d'aménagement, on attendait la pluie. Les rendements ont commencé à augmenter avec les canaux d'irrigation. On est à 6 tonnes par an mais on a un potentiel de rendement de 8 à 9 tonnes. On ne peut pas faire autrement qu'intensifier la production pour nourrir notre population. Pour cela, il nous faut plus de formation : apprendre à appliquer l'itinéraire technique pour caler les cultures sur un calendrier bien précis mais aussi acquérir des connaissances en matière de gestion et de commercialisation. Aujourd'hui ce sont les organisations paysannes qui managent mais elles ont besoin d'accompagnement pour progresser* ».

En poursuivant ces analyses, le paneliste souligne en guise de conclusion que des actions sont nécessaires pour soutenir la résilience. Les différentes interventions faites, en amont ou aval des infrastructures créées ou réhabilitées, s'articulent autour des quatre conditions déterminantes pour la durabilité de l'agriculture irriguée : une gestion rationnelle de la ressource en eau, une sécurisation foncière des aménagements hydro agricoles, une politique cohérente de maintenance des infrastructures construites, des moyens adéquats d'une mise en valeur agricole à travers l'intensification et la diversification des activités agricoles.

## Résumé des débats après les conférences de lancement du projet

A la suite des présentations, plusieurs points ont été abordés en rapport avec les communications des chercheurs sur la problématique de la sécurité alimentaire. Entre autre points discutés :

1. La question de la **promotion du riz local** pour lutter contre la malnutrition. Dans ce sens, une collaboration peut être entreprise avec l'Industrie de Technologie Alimentaire (ITA).
2. La prise en compte des problèmes de sécurité alimentaire dans les **collectivités locales et leur intégration dans les projets** de développement communautaire (les élus locaux, les producteurs, les groupements de femmes). Ainsi, les maires doivent assurer le leadership local dans le cadre de la malnutrition.
3. La question de **l'appropriation des politiques de sécurité alimentaires par les populations**. Pour cela, il faudrait penser à une synergie entre les structures qui travaillent dans le domaine. Etablir une adéquation entre les projets présentés aux populations et les réalités locales.
4. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans le département de Podor, mettre l'accent sur la **valorisation et la conservation des produits forestiers** (jujubier, le soump). Dans le cadre des aménagements hydroagricoles, favoriser l'utilisation de ces espèces comme brise vent. L'aménagement des terroirs est une solution à l'insécurité alimentaire.
5. Dans le cadre des analyses sur la sécurité alimentaire, faudrait-il faire la différence entre les **notions de famine et d'insécurité alimentaire**. Les rendements peuvent être améliorés avec l'intensification de l'agriculture.
6. Promouvoir à l'échelle locale les **comités villageois de développement** (CVD). Les politiques en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire doivent être élaborés avec les populations locales qui sont les couches les plus vulnérables.
7. Accompagner les producteurs dans la politique de **l'autosuffisance alimentaire** par une dotation en équipements agricoles (machines, usines de conditionnement du riz, magasins de stockage). Examiner la question de **l'accaparement des terres** par les agrobusiness. Et, promouvoir **l'accès des femmes à la terre**. Réfléchir sur la revitalisation des vallées fossiles pour accroître les terres cultivables .
8. Etudier le rôle des **changements climatiques** dans l'évolution des habitudes alimentaires des populations de la vallée du fleuve Sénégal. Et, maîtriser l'eau dans les axes hydrauliques pour restaurer le système de décrue dans la vallée. Améliorer, les variétés à base de céréale dans les cuvettes de décantation.
9. Tenir régulièrement des **ateliers à l'université** pour discuter des questions de sécurité alimentaire et réfléchir sur le financement des projets de lutte contre l'insécurité alimentaire .

## LISTE DES INVITÉS À LA JOURNÉE

### UNIVERSITE GASTON BERGER

Le Recteur

Le ACP

Le Conseiller Spécial

13 Directeurs UFR/Instituts

09 Directions Centrales

03 Collectif des Doctorants

09 Amicales des UFR

Le Coordonnateur HAAGRIM

Le Coordonnateur Peri Peri U/S2ATA

Le Directeur Master II DRC

### BAILLEUR ET ONGD

**M Rafael H. GARCIA FERNANDEZ**, Coordonnateur General de l'OTC-AECID au Sénégal

**Mme Imma PELAEZ**, Représentante au Sénégal de la Fondation Món-3

**M André NGOM**, Chargé des projets de la Fondation Món-3 au Sénégal

**M Abdallahi Souleymane CAMARA**, Chargé des projets de la Fondation Món-3 en Mauritanie

**M Harouna SOW**, Responsable des projets de la "Junta de Andalucia" dans la Région de Saint Louis

**M Mario VIYUELA**, Coordinateur technique en Mauritanie et au Sénégal du FAMSI

**Directeur de Caritas**—Saint Louis

**M Jose TOURIÑO**, Coordinateur des projets de CONEMUND au Sénégal

**M Aboubacry DIALLO**, Président de la FAED et de la MDE-Podor

**Mme Cristina FOLLANA**, Alianza por la Solidaridad

**Mme Gara RODRIGUEZ BOLAÑOS**, Responsable des projets de ACPP au Sénégal

### BENEFICIAIRES ET REPRESENTANTS D'ORGANISATIONS DE BASE

**Mme Diynaba DIEYE**, Présidente du GIE Kawral Rewbe Dioude Diabel

**Mme Yoro GAYE**, Présidente du GIE Kawral Rewbe Tioubalel Lao

**Mme Maimouna Yoro SAMBOU**, Présidente du GIE Fedde Rewbe Fonde Gande

**Mme Oumou LY**, Présidente du GPF de Soubalo Mboumba

**Mme Maimouna SARR**, Présidente du GIE Bambaata Fedde de Bokki

**Mme Aminata Djiby MALORO**, Présidente du GIE Fedde Weitare Hame Hamadou LY

**Mme Rougui DIALLO**, Présidente du GIE Thierno Samba Ama Ball de Cas Cas

**Mme Houelye THIAM**, Présidente du GIE Thiossan Rewbe Madina Ndiathbe

**M Amadou Bocar NDIAYE**, Président du GIE Gormaka Ndiaye

**Mme Lobbe Kalidou BA**, Présidente du GPF Madina Fass Bellel Kelle

**M Abdoulaye NDIAYE**, Représentant producteurs riz

**Mme Adama GAYE**, Présidente du REFAN (Réseau des femmes agricultrices du Nord)

**M Yoro SY**, Représentants producteurs maïs

### ELUS LOCAUX, AUTORITES LOCALES ET POINTS FOCALUX DU PROJET

**M Alioune Aidara NIANG**, Gouverneur de la Région de Saint Louis

**M Mamadou DIA**, Président du Conseil Départemental de Podor

**Mme Yetta SOW**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Podor

**M Moussa SOW**, Président de la Commission Partenariat du Conseil Départemental de Podor

**M Mamadou DEME**, Conseiller Technique du PCD du Conseil Départemental de Podor

**M Adama DIALLO**, Président de la Commission Action pour le Développement et lutte contre la pauvreté du Conseil Départemental de Podor

**Mme Aminata SY**, Présidente de la Commission Promotion Féminine du Conseil Départemental de Podor

**Mme Rougui LY**, Secrétaire élue du Conseil Départemental de Podor



**M Mamadou HANNE**, Secrétaire général du Conseil Départemental de Podor

**M Mohamadou DIABY**, Secrétaire élu du Conseil Départemental de Podor

**Mme Coumba Ibra DIENG**, Vice-Présidente de la Commission Partenariat et Présidente Départementale des GPF

**M Mansour FAYE**, Maire de Saint Louis

**Mme Khoudia M'BAYE**, Maire de Gandon

**M Abdoulaye Racine KANE**, Maire de Galoya

**M Mamadou dit DORO MBAYE**, Maire de Mbolo Birane

**M Djibi MBAYE**, Maire de Pete

**M Moussa TALL**, Maire de Boko Dialloubé

**M Sadel NDIAYE**, Maire de Mboumba

**M Aboubakry SOW**, Maire de Mery

**M Mamadou DEME**, Maire de Gollere

**M Demba BA**, Maire de Medina Ndiathbé

**M Mountaga SY**, Maire d'Aere Lao

**M Moussa SOW**, Maire de Walalde

**M Alioune DIOP**, Maire de Bode Lao

**M Keyssy BOUSSO**, Maire de Doumga Lao

**M Mamadou Bachir SALL**, Maire de Dodel

**M Thierno Kalidou NDIAYE**, Maire de Gamadji Sare

**M Cheikh Oumar ANNE**, Maire de Ndioum

**M Mamadou SALL**, Maire de Guede Village

**M Mamadou A. SOW**, Maire de Guede Chantier

**Mme Aissata Tall SALL**, Maire de Podor

**M El Hadji Malick GAYE**, Maire de Niandane

**Mme Yetta A. SOW**, Maire de Ndiayene Pendaou

**M Aliou GAYE**, Maire de Fanaye

**M Abdoulaye Elimane DIA**, Maire de Demette

**M Idrissa Ardo Saidou SOW**, Conseiller municipal et point focal de Méry – zone diéry

**M Mamadou NDIATHE**, Agent administratif et point focal de Méry – zone walo

**M Al Assane BA**, Chef de cabinet et point focal de Madina Ndiathbé

**M Hamadou Oumar DIA**, Point focal de Doumga Lao

**M Amadou DIAW**, Conseiller et point focal de Gamadji Saré

**M Cheikh Tidiane DIALLO**, Adjoint au Maire et point focal de Guédé Village

**M Amadou Djibril DIALLO**, Président du Conseil Départemental de Matam

**M Aliou Dem SOW**, Président du Conseil Départemental de Ranérou

**M Amadou Yéro BA**, Maire de Oréfondé

**M Farba NGOM**, Maire des Angam

**M Sidy Kaory DIA**, Maire de Thilogne

**M Mamadou Aliou SOW**, Maire de Louguéré Thiolly

**M Amadou SAKHO**, Préfet de Podor

**M Diokel Ngor NGOM**, Sous-Préfet de Gamadji Saré

**M Mouhamadou WADE**, Sous-Préfet de Cas Cas

## SERVICES DE L'ETAT EN LIEN AVEC LE DEVELOPEMENT RURAL

**Dr Alioune DIALLO**, Directeur de l'ANCAR-ZVFS

**M Ousmane SOW**, Directeur de l'ARD-SL

**M Samba KANTE**, Directeur Général de la SAED

**Dr Abdou Aziz MBAYE**, Directeur de l'ISRA-Saint Louis

**M Sada LY**, Chef de Service Régionale de l'Agriculture

**Cdt Moussa DIOP**, Inspecteur Régional des Eaux et Forêts de Saint Louis

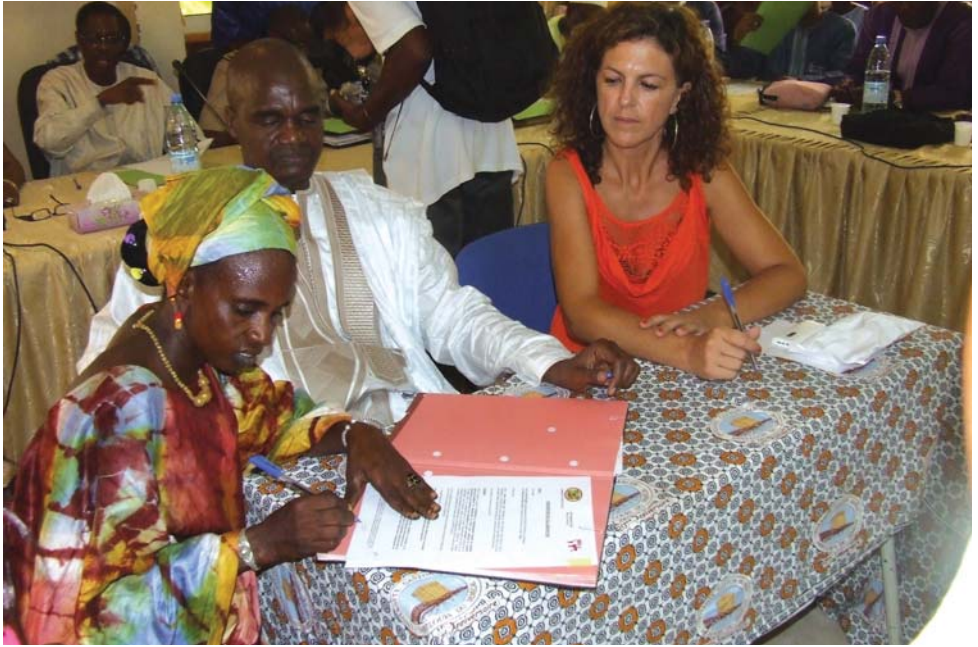
**M Abdoulaye SAMBOU**, Chef de Service Régionale du Développement Communautaire

**M Gora FEYE**, Chef de Service Régionale de l'Action Social

**Dr El Hadje Youssou NDIAYE**, Chef de Service Régionale de l'Élevage

**Dr Kalidou KONTE**, Médecin Chef de Région

**M Oumar NDIAYE**, secretariat exécutif du comité national à la sécurité alimentaire







*Document publié dans le cadre du projet :  
Contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastoral du département de Podor*